



## **LYCEE UTRILLO**

### **RENTREE 2018**

F04lp

#### **NOTICE EXPLICATIVE POUR REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

*Attention : les fiches que vous devez remplir dans ce dossier font l'objet d'un « traitement automatisé d'informations nominatives ». La loi N°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous reconnaît un droit d'accès aux informations qui vous concernent.*

**Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera refusé.**

1. **Remplir** la fiche d'inscription (couleur verte)

- \* Le nom et le prénom doivent correspondre à **l'État civil officiel**
- \* Inscrire le **NOM de famille en lettres capitales**
- \* Inscrire la ville de naissance ou le pays pour les élèves nés à l'étranger
- \* **Coller** ouagrafer une photo d'identité en haut à droite.

2. **Remplir** et signer la fiche « santé » (fiche rose)

#### **PIECES A FOURNIR**

1. **Fiche d'inscription** remplie, datée et signée (fiche verte)
2. **Fiche Santé** remplie et signée (fiche rose)
3. **4 photos d'identité récentes** (dont une agrafée sur la fiche d'inscription).  
Le nom et le prénom de l'élève devront être inscrits au dos de chaque photo.
4. **Justificatif de domicile** (EDF ou télécom).
5. Photocopie de la **carte d'identité nationale**, passeport ou carte de circulation de l'élève
6. la photocopie des **trois bulletins trimestriels** de l'année 2017 / 2018.
7. Pour les ½ pensionnaires, le **dossier « demi-pension »**
  
8. Pour les redoublants de Terminale : le livret scolaire et le relevé de notes du baccalauréat.

Les élèves devront apporter à la rentrée une attestation d'assurance scolaire.



## A garder par la famille

### INFORMATIONS DIVERSES

#### VIE SCOLAIRE

° Chaque élève recevra, à la rentrée, un carnet de correspondance et une carte de lycéen.

° Les familles sont invitées à aller régulièrement sur les deux sites suivants :

<https://lyceemauriceutrillo93.la-vie-scolaire.fr> : les familles peuvent accéder à toutes les informations concernant la scolarité de leur(s) enfant(s) (notes, absences, cahier de texte,...). Chaque responsable légal et chaque élève recevra en début d'année un identifiant et un code d'accès pour se connecter. Les familles recevront aussi des identifiants pour se connecter à l'ENT de la région : <http://monlycee.net>

<http://lyceutrillo.fr> : site du lycée

° La **rentrée des élèves** s'effectuera **le lundi 3 et le mardi 4 septembre 2018**. Les listes de classes et les heures de rentrée seront affichées les jours précédents.

° Des options facultatives (Histoire des Arts, Théâtre) leur seront proposées à la rentrée.

**Attention : En cas d'absence le jour de la rentrée, l'élève perdra automatiquement sa place au lycée**

#### INFORMATIONS SOCIALES

Les dossiers de fonds social seront à retirer auprès de l'assistante sociale à la rentrée.

#### INFIRMERIE

**Rappel : la loi vous oblige à signaler les problèmes majeurs de santé de votre enfant (asthme, allergies à un médicament,...) à l'infirmière.**

Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures de présence au lycée, soit pour un traitement, soit en cas de besoin ponctuel, les médicaments, un double de l'ordonnance et une autorisation parentale doivent être déposés à l'infirmierie.

Si votre enfant est atteint d'un handicap, d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers ou de tout problème de santé pouvant avoir une incidence sur sa scolarité, il doit se faire connaître au plus vite auprès de l'infirmière.

Par ailleurs, en cas de problème physique qui exigerait une dispense d'EPS, vous vous reporterez au règlement intérieur du lycée qui sera distribué à la rentrée dans le carnet de correspondance. Par souci de confidentialité, vous pourrez également signaler tout problème à l'infirmière par courrier (création ou poursuite d'un Projet d'Accueil Individualisé par exemple).